

NOTE DE RENTRÉE - Année 2021 - 2022

Voici la répartition des élèves en cette nouvelle année à l'école de Bonlieu:

P.S. / M.S. avec Mme BENISTANT Stéphanie

G.S. / C.P. avec Mme ANTONIALI Clara le lundi, mardi et jeudi remplacée par Mme MOULAÏ Camille et Mme PORRIN Valérie le vendredi

CE1 / CE2 avec Mr ESPINOS Fabrice

CM1 / CM2 avec Mr PERROCHET Rémy le lundi, mardi et vendredi
avec Mme PORRIN Valérie le jeudi (décharge de direction)

Voici les **rythmes scolaires officiels de l'école** mis en place :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
07 h 30 – 08 h 20 Garderie	07 h 30 – 08 h 20 Garderie	07 h 30 – 08 h 20 Garderie	07 h 30 – 08 h 20 Garderie
Accueil enseignants de 08 h 20 à 08 h 30 Temps de classe 8 H 30 – 11 h 30 (3 heures de classe)	Accueil enseignants de 08 h 20 à 08 h 30 Temps de classe 8 H 30 – 11 h 30 (3 heures de classe)	Accueil enseignants de 08 h 20 à 08 h 30 Temps de classe 8 H 30 – 11 h 30 (3 heures de classe)	Accueil enseignants de 08 h 20 à 08 h 30 Temps de classe 8 H 30 – 11 h 30 (3 heures de classe)
PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE
Accueil enseignants de 13h10 à 13h 20 Temps de classe 13 H 20 – 16 h 20 (3 heures de classe)	Accueil enseignants de 13h10 à 13h 20 Temps de classe 13 H 20 – 16 h 20 (3 heures de classe)	Accueil enseignants de 13h10 à 13h 20 Temps de classe 13 H 20 – 16 h 20 (3 heures de classe)	Accueil enseignants de 13h10 à 13h 20 Temps de classe 13 H 20 – 16 h 20 (3 heures de classe)
16 h 20 – 18 h 30 Garderie	16 h 20 – 18 h 30 Garderie	16 h 20 – 18 h 30 Garderie	16 h 20 – 18 h 30 Garderie

Comme vous le savez, pendant cette crise sanitaire, **le protocole national de niveau 2** doit s'appliquer dans toutes les écoles. Vous pourrez le découvrir dans les documents en pièces jointes.

De ce fait, nous sommes contraints d'appliquer **des horaires d'arrivée échelonnés**. Nous savons que cela est très contraignant puisque chaque classe n'a que 5 minutes pour arriver mais le non brassage des groupes l'exige. **Voici les horaires échelonnés:**

- arrivée des PS/MS entre 08 h 20 et 08 h 25 puis entre 13 h 10 et 13 h 15.
- arrivée des GS/CP entre 08 h 25 et 08 h 30 puis entre 13 h 15 et 13 h 20
- arrivée des CE1/CE2 entre 08 h 30 et 08 h 35 puis entre 13 h 20 et 13 h 25
- arrivée des CM1/CM2 entre 08 h 35 et 08 h 40 puis entre 13 h 25 et 13 h 30

Les horaires de sorties sont aussi bien sûr décalés:

- PS/MS à 11 h 30 et 16 h 20.
- GS/CP à 11 h 35 et 16 h 25
- CE1/CE2 à 11 h 40 et 16 h 30
- CM1/CM2 à 11 h 45 et 16 h 35

Il est obligatoire de bien respecter ces horaires!

Les travaux d'agrandissement de l'école ne sont pas totalement terminés, de ce fait l'entrée dans l'école est pour l'instant maintenue par le hall d'entrée habituel.

Dans un avenir proche, vraisemblablement après les vacances de la Toussaint, l'entrée principale se fera sous le préau devant les nouveaux bâtiments. Ce nouveau fonctionnement vous sera bien sûr notifié en temps voulu.

Les horaires des récréations seront aussi décalés:

Les classes de CE1/CE2 ainsi que de CM1/CM2 sortiront en récréation de 9 h 45 à 10 h, dans 2 zones distinctes.

Les classes de PS/MS ainsi que de GS/CP sortiront en récréation de 10 h à 10 h 30 (10 h 20 pour les CP), dans 2 zones distinctes.

Le port du masque est obligatoire pour tous les parents dans l'école mais aussi sur le parking. Les enfants doivent le porter à partir du CP à l'intérieur. Depuis le lundi 22 février 2021, compte tenu de l'apparition de variants du SARS-CoV-2 potentiellement plus transmissibles, seuls les masques chirurgicaux ou les masques « grand public » de catégorie 1 peuvent être portés. **Les masques "faits maison" sont donc interdits.** Il appartient aux parents de fournir des masques appropriés à leurs enfants. Dans des cas vraiment exceptionnels, l'école peut en fournir un aux enfants. Penser donc à donner 2 masques, (voir 3 au cas où) à vos enfants dès le matin avec une pochette spécifique pour entreposer les masques neufs au propre et y laisser le masque usagé pendant la récréation.

Pour la garderie, vous devez inscrire vos enfants par le biais du portail internet. Pour tout changement, veuillez prévenir la mairie! **Notons que les arrivées et les départs de la garderie (maternelle et élémentaire) ne se feront qu'à l'entrée de l'école! Aucun adulte ne sera autorisé à rentrer dans l'école, les signatures se feront sur la pas de la porte.**

Nous demanderons à tous les parents de veiller à respecter une distanciation physique y compris sur le parking. Du civisme et de la patience seront nécessaires, faisons au mieux tous ensemble!

L'accueil de tous les élèves de maternelle (PS/MS/GS) se fera devant les classes (pour les GS, dans la cour en face de la classe), les parents les accompagneront (sauf si l'enseignante est dehors, les parents viennent alors jusqu'à celle-ci avec l'enfant). Cette année encore, pour lutter contre la COVID 19, les parents d'élèves de PS/MS ne devront être que 3 adultes (et 3 enfants) au maximum dans le hall d'entrée de la maternelle. Merci de respecter ce tour de rôle. Ces parents veilleront à déposer les affaires de l'enfant, à lui mettre les chaussons, à le faire passer aux toilettes et à lui laver les mains !

La sortie des élèves de PS/MS: les parents vont jusqu'à la classe récupérer leur enfant.

La sortie des élèves de GS: l'enseignant accompagnera les élèves jusqu'à l'entrée de l'école, les parents les récupéreront devant l'école.

Toute absence doit être signalée le plus tôt possible (par téléphone) et justifiée par une note à remettre à l'enseignant de l'élève, écrite et signée par les parents. Un mot d'absence type vous est fourni en début d'année. En cas d'absence prolongée, faire connaître le motif d'absence et fournir un certificat médical.

Nous vous rappelons que l'apport de **goûters individuels** à l'école (pour la récréation) est proscrit pendant les heures de classe. Seuls les goûters apportés pour la garderie seront acceptés ainsi que les goûters d'anniversaire, avec l'accord de l'enseignant.

Aucun élève n'est autorisé à quitter l'école pendant les heures de classe sauf si ses parents viennent le chercher et fournissent une autorisation de sortie. Un document type vous est là encore fourni en début d'année.

Si vous désirez voir l'enseignant de votre enfant, veuillez prendre rendez-vous avec lui. Pour ne pas gêner les élèves, les enseignants ne reçoivent bien sûr pas pendant les heures de classe.

Penser à apporter l'attestation d'assurance à l'école le plus tôt possible ainsi que l'ensemble des documents distribués le premier jour de classe (remplis et signés). Rappelons que l'assurance scolaire doit comprendre **la responsabilité civile et les dommages corporels**. Pensez à faire une photocopie de l'assurance qui vous sera demandée par la cantine.

Tous les élèves de la PS au CM2 apportent **une boîte de mouchoirs** en papier en début d'année avec leur nom.

Les enseignants tiennent à rappeler aux parents d'élèves que la communication avec les familles est primordiale pour le bien-être des enfants mais aussi pour le bon fonctionnement de l'école. De ce fait, il sera demandé aux parents de **vérifier tous les jours le cahier de communication et de signer TOUS les papiers collés. Ce cahier vert doit rester en permanence dans le cartable, même en maternelle.** En effet, certains changements d'horaire ou de lieu de sortie scolaire surviennent au dernier moment, si nous n'avons pas la preuve que les parents d'élèves ont eu l'information, nous n'avons pas le droit d'emmener l'enfant.

Un petit rappel du règlement de l'école :

- il est interdit d'amener des jouets à l'école (sauf cas exceptionnel avec accord de l'enseignant)
- les enfants doivent se présenter propres à l'école et n'y apporter que le matériel utile.
- il est demandé aux parents de vérifier régulièrement une éventuelle présence de poux et d'informer les enseignants au plus vite.
- aucun médicament ne peut être administré pendant la journée scolaire, sauf en cas de P.A.I. signé entre l'école et la famille (projet d'accueil individualisé). Il est aussi préférable qu'un enfant souffrant ne vienne pas à l'école afin d'éviter une contamination possible et d'éviter des gênes occasionnées pour la classe.

Pour tous les élèves de maternelle PS-MS mais aussi pour les GS.

- dès que possible, apporter une **petite** boîte avec **une tenue de rechange** (slip, chaussettes, pantalon, tee-shirt) à leur nom
- une boîte de lingettes de toilette
- un verre en plastique (dur, lavable) marqué au nom de l'enfant
- si l'enfant ne sait pas faire ses lacets, veuillez l'équiper de chaussures adéquates (à scratch).
- les enfants doivent venir en classe avec un cartable dans lequel on pourra ranger correctement un cahier petit format.

Pour tous les élèves de maternelle PS-MS (et seulement ces élèves)

- **des chaussons ou pantoufles fermés qui tiennent bien le pied.** Le tout étant bien sûr étiqueté à leur nom.
- les enfants faisant la sieste à l'école peuvent amener un « *doudou* » (un seul et pas trop gros) dans leur cartable, la sucette est aussi acceptée, uniquement pendant le temps de sommeil.

Pour les élèves de GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2 :

Pour aller au gymnase, chaque élève pourra y aller avec sa paire de chaussures de sport propre afin de ne pas trop salir. Merci.

Point COVID pour la rentrée 2021/2022

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.

Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles. **Seuls les parents d'élèves de maternelle pourront rentrer dans l'école. Ces derniers peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Du gel hydro alcoolique est mis à disposition des parents d'élèves à l'entrée de l'école, que pour les adultes! Ils doivent porter un masque de protection. Afin de limiter les brassages de personnes, un seul adulte accompagnera l'enfant au sein de l'école et veillera à faire au plus vite.**

Les gestes barrière

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence :

- se laver très régulièrement les mains ;
- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir ;
- utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter ;
- saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.

Le lavage des mains à l'eau et au savon doit être réalisé :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant chaque repas ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Il peut s'effectuer sans mesure de distance physique.

Le directeur

Signatures des deux parents :